## CONSEIL DU XIIIÈ ARRONDISSEMENT DE PARIS SÉANCE DU JEUDI 15 SEPTEMBRE 2011

## QUESTION POSÉE À M. LE MAIRE PAR M. DIDIER BÉOUTIS AU NOM DU GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

<u>Objet</u>: Annonce de la transformation du « Grand Écran Italie » en un multiplexe de dix salles de cinéma.

## Monsieur le Maire,

Par un courrier en date du 30 août, vous avez annoncé le projet de la société Pathé visant à la transformation du « Grand Écran Italie » en un multiplexe de dix salles de cinéma, pour une capacité totale de 1250 places. Vous qualifiez ce projet de « bonne nouvelle » en indiquant que notre arrondissement, compte tenu aussi d'autres projets, est « en train de devenir l'une des locomotives du cinéma à Paris ».

Permettez-moi, par cette question, d'être l'interprète de tous ceux qui sont attachés et ont à cœur de défendre le « Grand Écran Italie ». Passé le soulagement d'apprendre qu'au bout de six ans de fermeture le Grand Ecran retrouvera enfin une activité culturelle après avoir failli être transformé en commerces de vêtements et de déco, une seule question se pose aujourd'hui : quel réel avantage notre arrondissement retirera-t-il de ce projet qui, s'il voit le jour après avoir reçu les autorisations nécessaires, proposera dix « petites salles » d'une capacité moyenne de 125 fauteuils - donc 10 « petits écrans » - au lieu du complexe actuel disposant déjà de 850 places réparties sur 3 salles, dont la plus célèbre est dotée d'un écran panoramique géant de 240 m2, l'un des tout plus grands d'Europe ?

Alors que le « Grand Écran » faisait la renommée de notre arrondissement - qui se voulait à l'époque « l'arrondissement du livre et de l'image » - et attirait de nombreux spectateurs venus de tout Paris, d'Île-de-France et même de province qui ensuite remplissaient les cafés et restaurants alentour, l'offre « banalisée » de petites salles qui existe déjà dans de nombreux arrondissements parisiens ne drainera qu'une clientèle de quartier.

De plus, la démolition de la grande salle et du grand écran, rendue nécessaire par cette transformation, constituerait une atteinte à l'œuvre d'un des plus grands architectes du XXè siècle, le japonais Kenzo Tange, lauréat du prix Pritzker et auteur de très nombreux édifices de renommée internationale, dont le musée mémorial d'Hiroshima, l'hôtel de ville de Tokyo et le musée des arts asiatiques de Nice.

Au regard des potentialités encore inexploitées de cette salle hors du commun sa casse constitue plutôt « une amère victoire pour le 7è art ». Quel sens y a-t-il en effet à détruire un équipement de cette envergure dont les infrastructures exceptionnelles offraient d'infinies richesses à notre arrondissement plutôt sous-équipé dans ce domaine ? Faut-il rappeler que le parvis du Grand Ecran, situé en bordure de la place d'Italie, a été rebaptisé « Place Henri Langlois » en l'honneur du fondateur de la cinémathèque française ? Loin de constituer un progrès cette décision fait donc de notre arrondissement non pas une « locomotive du cinéma à Paris », mais tout au plus un de ses wagons.

M. le Maire, je vous demande quel rôle la Ville de Paris et la mairie d'arrondissement ont joué dans cette décision. Et alors que la Ville avait assigné une mission « d'intérêt général » à ce remarquable équipement culturel, pourquoi a-t-elle été prise sans aucune consultation du Conseil de Paris ni des conseils de quartier, sachant que des possibilités de reprise du « Grand Écran » dans le respect de son intégrité, avec des utilisations multiples (cinéma, mais aussi théâtre, concerts, chorégraphies, conférences, congrès…) s'offraient et existent encore.

Je vous en remercie.